

Quels livres pour la L1 ?

Par **gregor2**, le 27/09/2014 à 00:25

{{Quels livres pour la L1?}}

MAJ le 11 octobre 2014

Auteur: Gregor

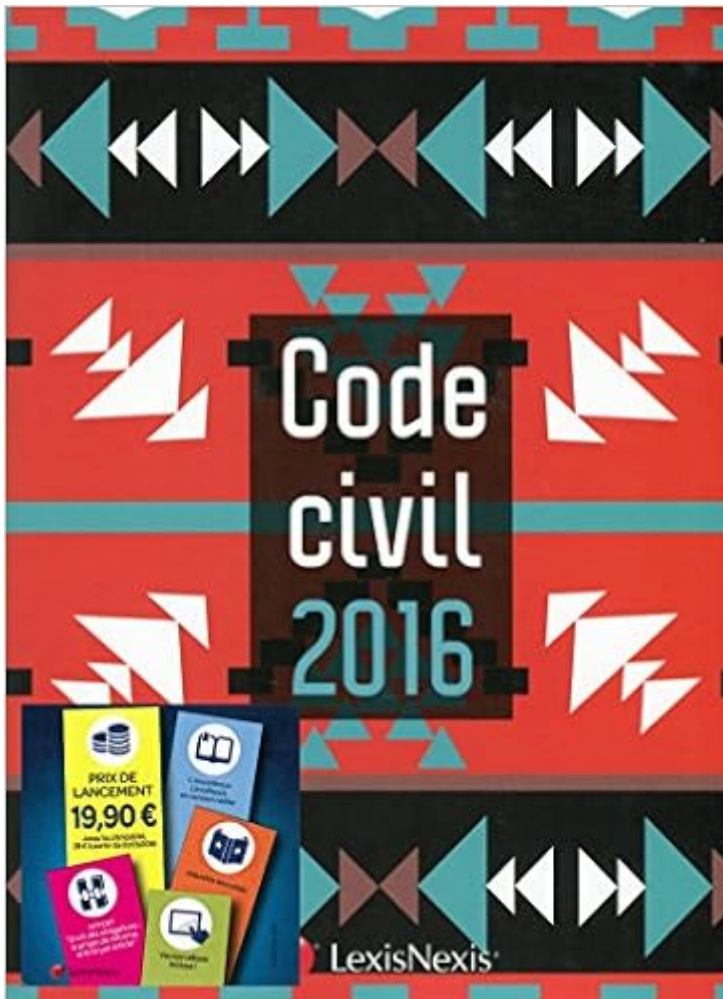
(avec la participation de bulle)

Vous pourrez également apprécier : "[Quels livres pour la L2 ?](#)"

La question revient souvent, nous en faisons donc un sujet à part entière. Bien entendu si vous voulez parler d'un livre c'est l'endroit ! Vous pourrez enrichir ce sujet.

Il y a d'abord **les livres indispensables** :

{{1. Le Code civil (éditeurs privés)}}



Deux éditeurs proposent des Codes contenant des notes de jurisprudence et de doctrine : LexisNexis et Dalloz .

Quelles différences entre les deux ? Cette question revient régulièrement. Sachez tout d'abord que les deux sont de très bonne qualité. La grande différence est que chez Dalloz les textes d'autres codes et les textes non codifiés sont insérés entre les articles du Code civil, alors que chez LexisNexis ils sont rassemblés à la fin du livre. Les jurisprudences citées sont bien organisées dans les deux éditions et souvent les mêmes.

Alors j'achète lequel ? ? Il vous faudra renouveler votre code au moins tous les deux/trois ans, pourquoi ne pas alterner entre les deux ? Vous apprendrez à utiliser les deux et pourrez vous présenter avec les deux aux partiels, ce qui a des avantages.

note : Les éditeurs proposent tous les deux leur Code civil pour 20€ à la rentrée.

note 2 : Il existe d'autres éditeurs qui proposent des Codes commentés (éditions prat par exemple)

note 3 : Chez LexisNexis ils proposent une série de couvertures fantaisies dont certaines sont vite en rupture ! Je voulais la léopard cette année mais pour alterner j'ai dû aller chez Dalloz. En plus l'an dernier je n'ai pas renouvelé mon Code donc je n'ai pas non plus la couverture zèbre, l'univers est-il contre moi >

{{2. Les lexiques juridiques:}}

Avoir un lexique sera bien vite indispensable, ça représente un investissement mais vous le garderez beaucoup plus longtemps que le Code civil que vous devrez renouveler, choisissez

donc avec précaution.

En attendant nous vous invitons à utiliser ce site pour trouver une définition :

<http://www.dictionnaire-juridique.com/>

Image not found or type unknown

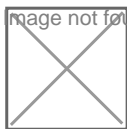
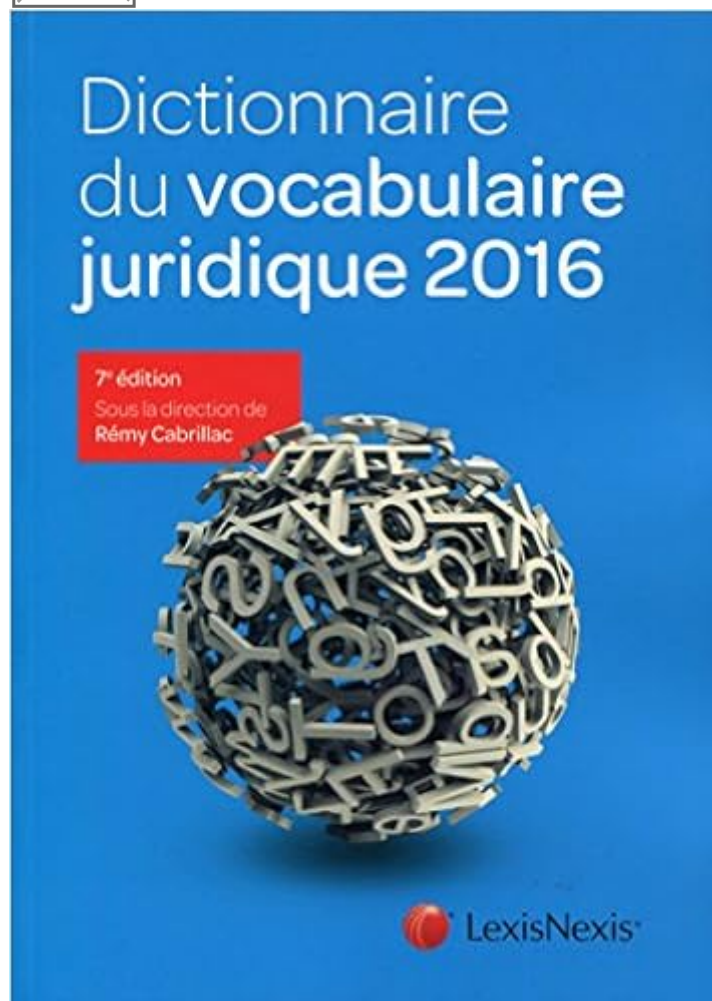
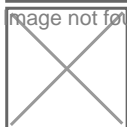


Image not found or type unknown



- Le plus recommandé pour les juristes et les étudiants en droit est incontestablement le **lexique de Gérard Cornu** (*vocabulaire juridique*, édité par puf, publié par l'association H. Capitant).

- Le **lexique Dalloz** est quant à lui plus accessible au tout début mais très vite les définitions manquent de précision ou ne sont pas complètes. Je pense que ce lexique s'adresse à des non-juristes (aux étudiants qui n'ont qu'une matière juridique dans leur cursus par exemple).

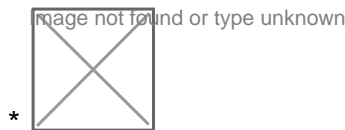
- Un autre lexique est très vendu, **celui de R. Cabrillac**. Je ne le connais pas mais vu l'auteur j'aimerais bien y jeter un oeil. Je pense qu'il se classe comme le Dalloz.

Il y a les

livres moins indispensables mais franchement conseillés

{{3.les livres de méthodologie.}}

Il en existe beaucoup, je ne parlerai que de ceux que j'ai ouverts et qui m'ont marqués, à vous d'en consulter d'autres et de nous le faire partager ici.



Je ne suis pas du genre à me jeter sur les livres écrits par nos professeurs mais là il en vaut la peine. Le livre est à l'image de son auteur (Frédéric-Jérôme Pansier) : précis à la limite du maniaque, exhaustif, clair pour l'esprit, drôle même (j'aime les personnes qui se disent modestes et l'écrivent en gras sur la première page). Chaque petite étape intellectuelle dans la résolution d'exercices est découpée et analysée, le tout dans un format assez abordable. Attention, le coté examen systématique et le fait qu'il fasse tout de même près de 500 pages peuvent le rendre trop laborieux pour certains qui se tourneront vers des livres plus courts comme celui présenté ci-dessus. Disons qu'il aborde la méthodologie avec méthode.

*  <http://ecx.images-amazon.com/images/I/41Yap0FZMpL.jpg> 

[http://ecx.images-](http://ecx.images-amazon.com/images/I/31%2BJKaiSK6L._SX333_BO1,204,203,200_.jpg)

[amazon.com/images/I/31%2BJKaiSK6L._SX333_BO1,204,203,200_.jpg](http://ecx.images-amazon.com/images/I/31%2BJKaiSK6L._SX333_BO1,204,203,200_.jpg) 

Ces deux livres sont très matures et abordent (également) tous les types d'épreuves. Dans le style ils tranchent clairement avec les livres de méthode présentés ci-dessus. Ils sont très sobres mais d'une qualité excellente. Je sais d'avance que certains seront rebutés mais ce sont probablement les meilleurs que je connaisse. Les auteurs prennent le temps de vraiment rentrer dans les exigences du droit.

(*Les épreuves écrites en droit civil* de G. Goubeaux et P. Bihl et *Les épreuves en droit public* de Marie Anne Cohendet, tous les deux chez LGDJ)

Encore une fois un livre qui présente la méthode doit vous correspondre, prenez le temps de les comparer.

Les livres qui viennent en soutien du cours :

{{4. Les Manuels}}

Dans les matières principales un livre peut être important. Dans toutes les facs le programme est très proche pour ces matières. On vous demandera de confronter des idées et de mener des réflexions. Dans les matières secondaires en revanche on vous demandera d'apprendre le cours et les épreuves (en tout cas en L1 L2) consistent bien souvent à simplement montrer que vous le connaissez.

[s]**Droit constitutionnel**[/s]

DROIT PUBLIC
SCIENCE POLITIQUE

PRÉCIS

Droit constitutionnel

Louis Favoreu
Patrick Gaïa
Richard Ghevontian
Jean-Louis Mestre
Otto Pietschmann
André Roux
Guy Scoffoni

2015
17^e édition

DALLOZ

Droit constitutionnel et institutions politiques

JEAN GICQUEL
JEAN-ÉRIC GICQUEL

29^e édition

LGDJ
lextenso éditions

Pour ma part, je n'ai jamais réussi à trouver un manuel complet en droit constitutionnel donc je ne saurais que trop conseiller de varier les manuels et surtout de suivre l'actualité. Dans le cadre de l'article, j'en ai tout de même retenu deux:

[s]Le précis Dalloz[s], comme tous les précis est très exhaustif donc il vous permettra d'approfondir de nombreux points lors d'une recherche et surtout il est très à jour de l'actualité.

[s]Le manuel de Gicquel et Gicquel[s], moins développé que le précis Dalloz, reste tout de même un bon manuel car assez synthétique et très clair sur de nombreux points.

Je conseille également les cours de Michel Verpeaux accessibles gratuitement sur le site de l'unjf. Je ne les ai pas relu depuis la L1 mais il me semble qu'ils sont de grande qualité.

[s]Introduction au droit[s]

COURS
daloz

Introduction générale au droit

11^e édition

DALLOZ

L1

COURS
dalloz

Rémy Cabrillac

Introduction générale au droit

11^e édition

Pour l'introduction au droit, vous avez l'embarras du choix, mais attention à ne pas tomber sur un mauvais livre. Je définis un "mauvais" livre comme étant soit un livre dont le programme ne correspond pas à celui du cours (il m'est arrivé d'en avoir un, c'était mon premier livre avant d'entrer en droit) ou un livre qui ne vous parle pas du tout. Ainsi certains livres sont trop généraux, lacunaires ou simplement destinés à des étudiants qui ne font pas du droit en matière principale.

[s]Il y a les exhaustifs de très bonne qualité[/s] : le livre du doyen **Carbonnier** (puf) qui est vendu en coffret avec le droit de la famille (mais cher et très "lourd", 2600 pages), le livre de F. **Terré** (Dalloz, 650 pages) qui fait autorité (que je n'ai jamais lu mais qui est très recommandé). Si je retournais en L1 je pense que c'est le livre de Carbonnier que j'achèterai, mais attention il est assez conséquent. Si vous savez que vous aurez du mal à ouvrir les premières pages d'un livre ce n'est peut être pas la peine d'en acheter un qui en compte 2600.

Celui que je conseille pour tout le monde comme premier livre est celui de **Malinvaud** chez LexisNexis, il est un peu plus concis que les autres (seulement 504 pages [smile4]) mais très complet et suit très précisément le programme. Le style est un peu froid mais il est clair et aborde tous les points importants.

[s]Il y en a d'autres très courts[/s], celui de **R. Cabrillac** chez Dalloz par exemple qui est [s]très bien[/s] mais je le conseille comme complément à un autre manuel car il ne présente pas tout ce qui est généralement vu à la fac.

[s]D'autres livres ont très bonne réputation:[/s]

- celui de **Mazeaud**

- celui du professeur **Malaurie** qui est très complet, voire parfois un peu trop là où on voudrait un point de vu clair et synthétique.

Ce qui est important c'est que votre livre d'introduction au droit vous parle. Ce que je vous conseille c'est de prendre la liste qu'on vous propose, de prendre la liste que les profs vont vous donner (les listes se recouperont largement) et d'aller dans une librairie juridique ou à la bibliothèque universitaire pour les feuilleter et faire votre choix. Aucune de ces références ne serait un mauvais choix.

note : Il existe une collection de mementos qui présentent les matières en très peu de pages, attention au piège qu'elle représente[smile3] Je n'en ai jamais consulté mais après tout il en faut pour tous les goûts.

[s]Institutions juridictionnelles :

COURS
daloz

L1

**Maylis Douence
Marc Azavant**

Institution juridiction

2^e édition

L'ouvrage d'Azavant et Douence dresse donc un panorama complet de la justice française, aussi bien administrative que judiciaire, dans son environnement contemporain en suivant trois axes majeurs : la justice (principes fondamentaux et organisation générale), ses juridictions (description de toutes les juridictions ordinaires) et ses acteurs (juges et magistrats, auxiliaires de justice). Il est idéal pour une première approche des institutions juridictionnelles et suffisant pour compléter éventuellement un cours de L1.

Vous pouvez aussi regarder sur les sites du gouvernement <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N253.xhtml>. Beaucoup de choses existent pour que le citoyen puisse s'informer. Je conseille d'étudier les juridictions françaises, de faire un schéma afin de pouvoir répondre aux questions suivantes: qui se retrouve devant elles? comment et pourquoi? quelles sont leurs compétences territoriales et matérielles? et en gros : quels chemins peut suivre une affaire?

Il faudra aussi se familiariser avec le vocabulaire particulier à chaque juridiction. Un post sur le forum en parle : [cliquer ici](#)

Les livres ne sont pas indispensables dans ces petites matières.

{{5. Les too much}}

Je présente ce recueil tout en sachant que je vous conseille de ne pas l'acheter. Tout au plus jetez-y un œil à la BU. Il n'est conseillé en L1 que pour les gros travailleurs, en revanche en L2 et L3 il sera normal de le consulter.

Ce recueil rassemble des décisions de justice importantes concernant le droit civil avec des commentaires [s]de grande qualité[s] qui permettent d'en comprendre la portée et même de vraiment approfondir les notions qu'elles abordent. Vous retrouverez cette collection en L2 avec le fameux GAJA qui ne sera pas une option [smile3].

* les **revues juridiques** : elles permettent de se familiariser avec le fait de se tenir à jour du droit.

Les revues sont publiées par Dalloz et LexisNexis qui publient chacun une vingtaine de revues différentes.

Les deux seules revues qui peuvent intéresser en L1 sont *la semaine juridique- édition générale* de lexisnexis et le *recueil Dalloz* chez Dalloz. Les BU ont toujours des versions papier de ces revues (et les anciens numéros sont reliés et archivés) et certaines universités proposent l'accès à ces revues sur l' ENT.

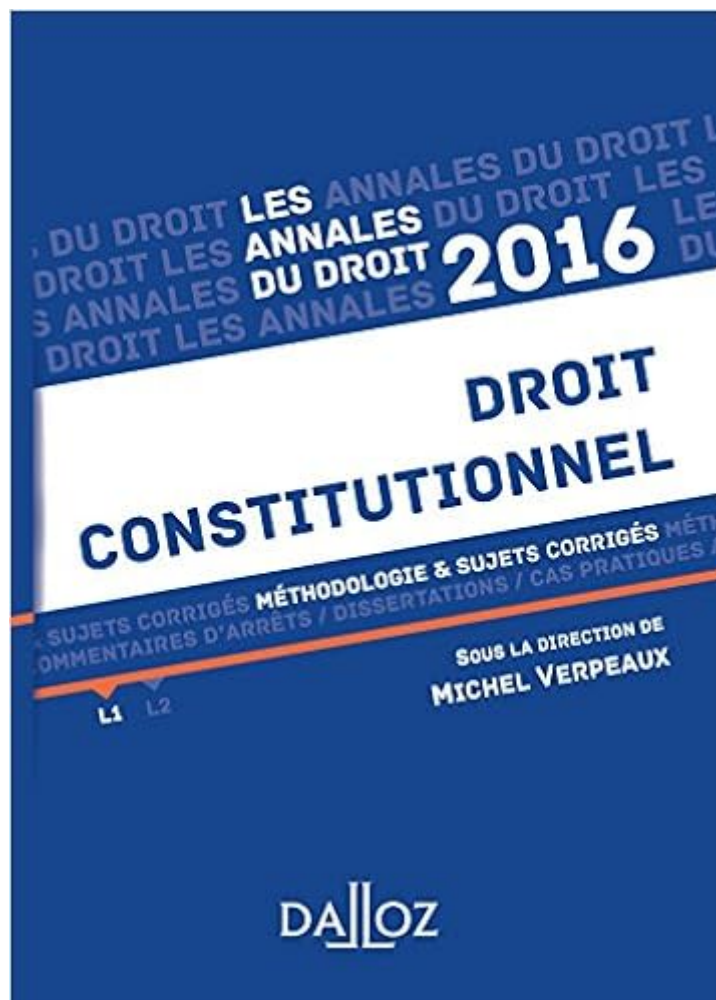
* **les publications de la Cour de cassation** : la Cour de cassation publie certains arrêts qu'elle juge digne d'intérêt dans un journal mensuel : les bulletins de la Cour de cassation. Il est possible de s'y abonner gratuitement en ligne, sachez que les professeurs aiment y trouver des sujets ;)

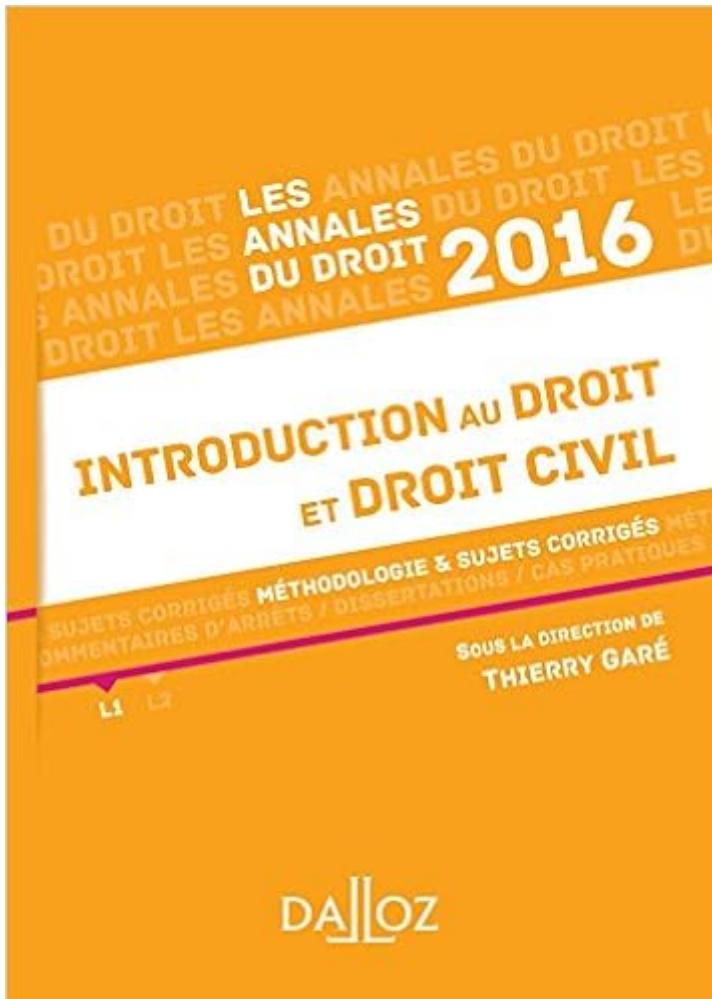
La Cour de cassation publie également un rapport annuel qu'elle oriente autour d'un sujet déterminé.

{{6. Les Autres}}

* Les **Annales corrigées** sont **fortement conseillées**. Vous verrez exactement ce qu'on

attend de vous et vous pourrez travailler en conséquence.





Il est également conseillé de vous reporter aux annales de votre fac pour les années précédentes qui vous permettront de voir quel type de sujet votre prof a l'habitude de donner. Cela pourra vous aider à cibler vos révisions.

* Les QCM sont un bon moyen de voir si l'on connaît le cours avec précision, comme les annales vous les trouverez à la BU, merci de ne pas cocher les réponses pour ceux qui viennent après [smile3] Ils ne sont cependant pas indispensables.

{{7. L'Espace Numérique de travail (ENT) }}

Sur l'ENT de votre fac vous avez accès gratuitement et depuis chez vous à un certain nombre d'outils tels que:

- les **Codes commentés Dalloz**
- aux encyclopédies juridiques Dalloz et LexisNexis (**jurisclasseur**)
- aux mémentos Lefebvre
- à Lamyline
- à certaines revues

mais aussi :

- aux encyclopédies classiques (**universalis**)
- au monde
- au **monde diplomatique**
- à **mediapart**

vous n'aurez pas besoin de tout ça pour l'instant, j'ai mis en gras ce qui peut vous intéresser.

{{8. Internet }}

Internet ne peut être un outil qui suffit en L1. Bien souvent, des étudiants nous posent des questions car ils disent qu'ils n'ont pas trouvé de réponse dans leurs cours et sur internet. Il faut absolument vous rendre à la bibliothèque ou vous procurer un livre lorsque l'information vous manque. Google et a fortiori wikipédia peuvent vous apporter certaines réponses mais il faut les prendre avec des pincettes. Rien de mieux donc qu'un bon ouvrage.

Votre meilleur ami pour toutes vos études (et bien après) sera légifrance, n'hésitez pas le découvrir le plus tôt possible: <http://www.legifrance.gouv.fr/>

Voilà pour le panorama des livres de droit. Ce qui est dit n'engage bien évidemment que moi, n'hésitez donc pas à ajouter votre avis sur ces livres ou d'autres ou à nous poser des questions.

Par **abdou juriste**, le **13/10/2014** à **05:19**

merci pour ces informations

comment je peux organiser mon temps dans ma première année en droit et que dois-je faire pour réussir cette année?

Par **plexyondo**, le **14/11/2014** à **12:43**

vraiment je vous remercie énormément. mais j'aimerais vraiment télécharger ses livres sur internet. dites moi dans quel sit je pourrais aller pour le téléchargement ? je veux vraiment reussir dans mes études de droit. mais j'ai vraiment besoin du soutien de tout un chacun. j'ai besoin des conseil et j'ai aussi besoin de gerer mon temps. dites moi comment gerer mon temps? comment s'organiser?

Par **mariam**, le **23/11/2014** à **21:15**

Chers amis j'ai ce mm probleme. Je vais au cours du matin au soir et de lundi à vendredi. Je reviens tjrs très fatiguée et mes efforts pou retenir les cours sont vains. Aidez nous svp. Merci

Par **gregor2**, le **23/11/2014** à **21:46**

Normal de ne pas tout retenir du premier coup. Il faut apprendre, oublier, ré-apprendre, ré-oublier et ré-apprendre, sans oublier que voir d'autres matières permettent parfois de redécouvrir certaines parties d'une matière sous un nouvel angle.

Il est normal d'oublier ;) (personnellement j'ai eu très peur de ça en L1, avant la rentrée j'avais fiché entièrement deux livres et j'avais l'impression de ne rien avoir retenu).

Avec le temps on finit par apprendre beaucoup plus vite, voir instantanément.

Pour les questions précédentes sur l'organisation chacun à sa méthode, ce qui compte au final c'est de s'y mettre et d'adapter sa méthode en fonction de l'efficacité. Les liens sous ma signature pourront vous aider.

Par **Yn**, le **24/11/2014** à **10:52**

Très bonne idée de topic. Je pense que les annales de droit et le GAJC devraient être mentionnés dans la rubrique "méthodologie" car c'est l'un des nombreux intérêts de ces ouvrages.

Tu pourrais préciser qu'il existe enfin divers types d'ouvrages en droit :

- Les précis : ouvrages les plus approfondis sur un thème donné (les personnes, la famille, les obligations, les biens, etc.). Très intéressant, mais difficile d'apprendre le cours en les consultant car les développements partent souvent dans tous les sens.
- Les mémentos : à l'opposé des précis, ce sont des ouvrages peu développés qui donnent une vision schématique de la matière.
- Les ouvrages "intermédiaires", notamment la collection Hypercours de Dalloz qui est un bon compromis entre les développements et l'essentiel de la matière. Surtout, des approfondissements, des exercices corrigés sont proposés pour chaque thème.

Par **Alassane Diallo**, le **23/12/2014** à **13:08**

moi je revais obtenir mes diplomes universitaires mé avec les méthodes je n'en pense plus

Par **paulinehouillon**, le **12/02/2015** à **20:07**

Bonsoir,

Je suis actuellement en fac de droit à Strasbourg en L1 et suis à la recherche de manuels sur le droit extra patrimonial de la famille. Avez-vous des livres à me conseiller ?

Merci d'avance :)

Par **bulle**, le **12/02/2015** à **22:01**

Bonsoir,

Je ne pense pas qu'il existe des ouvrages si spécialisé. Mais en droit de la famille, le Bénabent a bonne réputation: [url=http://www.amazon.fr/Droit-famille-Alain-Bénabent/dp/2275041559/ref=sr_1_2?ie=UTF8&qid=1423774916&sr=8-2&keywords=droit+de+la+famille]http://www.amazon.fr/Droit-famille-Alain-Bénabent/dp/2275041559/ref=sr_1_2?ie=UTF8&qid=1423774916&sr=8-2&keywords=droit+de+la+famille[/url]

Par **Achille Bissohong**, le **13/02/2015** à **15:16**

j'aimerais avoir des conseils pour mieux reussir car je suis en retard et pas a jour

Par **Herodote**, le **13/02/2015** à **17:13**

Concernant un bon livre en droit "extrapatrimonial de la famille", celui recommandé par Bulle est en effet un bon choix. C'est celui que je recommanderais moi aussi.

En réalité, même si la distinction entre droit extrapatrimonial et droit patrimonial de la famille est assez artificielle (elle n'existe pas vraiment dans la pratique), elle est maintenue à la fac et dans les ouvrages, dans un souci essentiellement pédagogique.

Ainsi, l'essentiel des manuels de "droit de la famille", sont des manuels de droit extrapatrimonial de la famille (mariage, divorce, pacs, filiation, etc.). C'est la matière qui est généralement enseignée en L1. C'est le cas du livre de Alain Bénabent.

Pour des ouvrages de droit patrimonial de la famille il faut plutôt se tourner vers des ouvrages de "Régimes Matrimoniaux" ou de "Libéralités et Successions", matières généralement enseignées en M1.

Après, le droit de la famille en principe, recoupe la totalité de ces matières (sans oublier les aspects de DIP, fiscaux, etc.).

Quant à Achille, le seul conseil que je peux donner si tu es en retard, est de travailler d'autant plus pour ne pas accumuler davantage de retard et tenter de le rattraper autant que possible. Si tu veux des conseils plus précis, il faudra des questions plus précises !

Par **ValBocquet**, le **14/03/2015** à **22:37**

Bonsoir,

N'est-il pas possible d'acheter seulement l'introduction du Carbonnier (puf) ? Si oui, où ?

Merci !

Par **gregor2**, le **14/03/2015** à **23:36**

Bonsoir,

pour le droit civil bien sûr que si, un seul de la liste suffit (en revanche il ne couvrira pas le droit constitutionnel ni d'autres matières, mais il ne faut pas forcément un livre dans chaque matière ... encore heureux).

Pour ce qui est de "où" l'acheter je dirai soit : dans une librairie spécialisée, soit simplement le commander chez un libraire quelconque, soit l'acheter en ligne (lgdj, amazon ...), attention à prendre la dernière version à jour.

Je dirai même attention il semble que la dernière version a jour date de 2004 ... à vérifier - si tel est le cas il faut peser le pour et le contre, il sera largement pertinent sur un grand nombre de thèmes mais pas à jour sur d'autres ... C'est un choix à faire en conscience, à mes yeux il n'en reste pas moins un très bon livre d'introduction (j'avais eu ce problème en L1, mon livre "préféré" était très daté (1980 je crois) ... Je ne l'ai pas acheté, juste consulté à la BU).

2004 passe encore mais il faudra absolument le compléter par les cours du prof.

Par **ValBocquet**, le **18/03/2015** à **20:22**

Bonsoir,

Tu me conseillerais lequel sinon ?

Par **gregor2**, le **18/03/2015** à **23:13**

Tous ceux de la liste sont bons, après il faut voir celui qui te parle le plus ...

Celui de Malinvaud ne m'a jamais déçu en L1, mais celui de F. Terré est peut être plus "un équivalent" de celui de Carbonnier (dans le sens où il contient beaucoup de détails, de discussions) et sa mise à jour date de 2012. Celui de Malinvaud est peut être un peu plus "froid", donc plus dur à lire.

Je crois bien que le livre de F. Terré est consultable en ligne (les premières pages, mais ça pourra te donner une idée des 695 pages suivantes :p).

Le lien est ici : <http://pvsamplersla5.dalloz->

bibliotheque.fr/fr/pvpage2.asp?puc=4236&nu=103&selfsize=1

Si tu veux une idée je dirais que le livre de Malinvaud est plus scolaire dans le sens où rien ne dépasse alors que celui de Terré offre une vraie vision de la matière (cette affirmation est évidemment à tempérer). Le plan du premier suit exactement celui du cours tandis que le plan du second est plus libre (mais pas moins pertinent). Si tu partais sur Carbonnier je dirais vas vers Terré.

Après je ne connais pas tous les livres d'introduction au droit, mais aucun de ces deux livres ne serait un mauvais choix.

Par **ValBocquet**, le **19/03/2015** à **21:43**

Merci pour ta réponse !

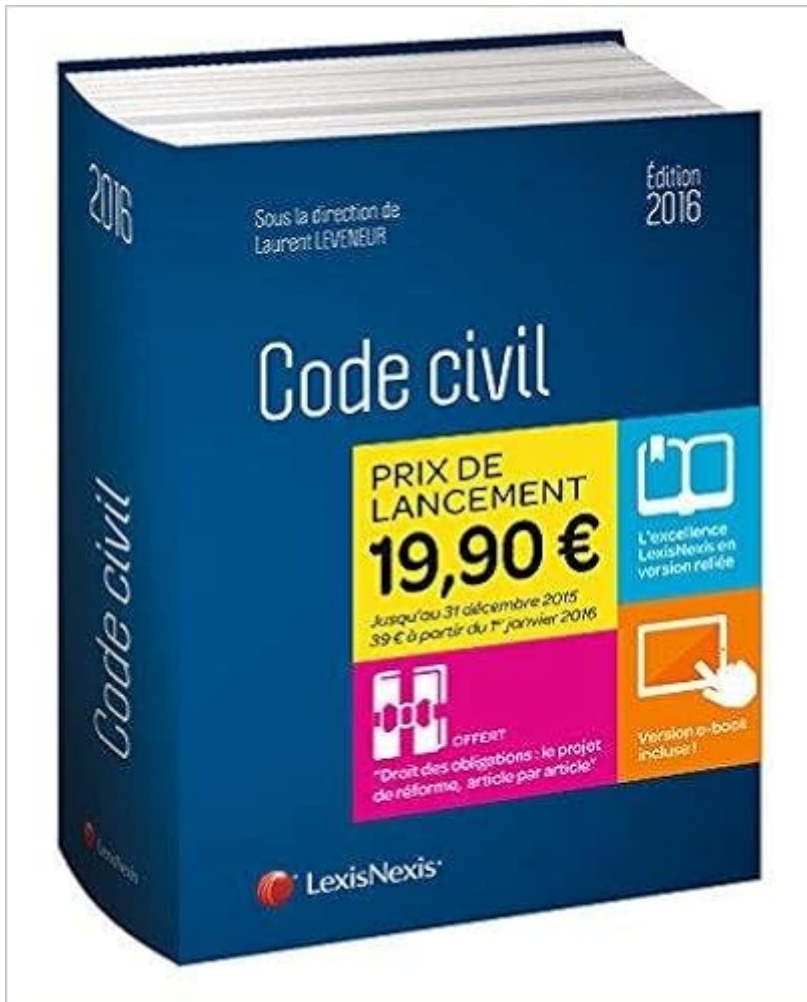
Pour le coup, j'ai pris celui de Terré, je vais commencer à le potasser dès la semaine prochaine, merci du coup de main :).

Par **Luu31**, le **29/06/2015** à **09:56**

Le livre Je veux réussir mon droit, qu'en pensez-vous ?

Par **ValBocquet**, le **05/08/2015** à **12:49**

Pour le code civil 2016, je souhaite prendre celui là, qu'en pensez-vous ?



Par **Ritsu**, le 12/08/2015 à 12:03

Bonjour,

Je pense aussi prendre ce code! J'ai lu qu'il n'y avait pas énormément de différences entre le Lexis et le Dalloz, je pense que c'est donc une bonne affaire.

Par **ValBocquet**, le 12/08/2015 à 13:06

Moi j'ai pris la version girafe ^^

Par **Ritsu**, le 12/08/2015 à 18:43

Haha j'espère que j'en trouverai un marrant!

Par **ViiViine**, le **19/08/2015** à **02:30**

Salut j'ai un soucis je n'arrive pas à lire le nom des livres de méthodologie... Quelqu'un pourrait me les renvoyer dans l'ordre s'il vous plait

Par **Emillac**, le **19/08/2015** à **10:21**

Bonjour,
Effectivement, c'est le site qui cafouille. Envoyez un MP à gregor2, il n'y a que lui qui peut rectifier son message d'origine.

Par **ViiViine**, le **19/08/2015** à **19:34**

Merci Emilac

Par **MFSociety**, le **22/08/2015** à **00:42**

Bonsoir,

Je m'y prends un peu tard mais je n'ai toujours pas acheté le moindre livre pour cette année, ce sujet tombe à pic !

Dans un premier temps et d'après ma lecture, je pense donc prendre :

- Le lexique de Gérard Cornu
- L'introduction au droit de Malinvaud

ainsi que le code civil de Dalloz.

D'autres livres sont-ils à prévoir à court terme pour une rentrée efficace ?

Par **ValBocquet**, le **22/08/2015** à **08:14**

Salut,

L'introduction au droit est facultatif selon moi.

Pour le reste, je crois que c'est tout.

Par **Nexum**, le **22/08/2015** à **17:55**

Les livres inévitables, il y'en a deux, et il n'y a pas quasiment pas de débat là dessus:

- Un Code civil (de l'année à suivre hein, un 2016 donc)
- Un lexique juridique (Cornu idéalement), parce qu'on est toujours confronté à de la sémantique et à de la définition, et qu'il te suivra pour les 5 (8?) prochaines années

Par **MFSociety**, le **22/08/2015** à **23:52**

Merci pour vos réponses !

Donc pas la peine de prendre l'introduction au droit ? Je pensais essayer de me familiariser avec les grandes notions avant la rentrée mais si ça n'en vaut pas la peine je laisse tomber !

Par **deportivo**, le **04/10/2015** à **00:15**

Salut! Je suis en première année et je me demande quels livres acheter dans les matières fondamentales en L1, à savoir droit civil et droit constit (et encore cela en vaut-il la peine?). Beaucoup sur ce forum disent qu'il n'est pas forcément nécessaire d'acheter des manuels mais je tends à penser que la différence se fait là...
Merci pour vos réponses!

PS: un livre de méthodo est-il lui aussi nécessaire?

Par **deportivo**, le **04/10/2015** à **17:34**

Personne???

Par **nasusk**, le **14/01/2016** à **09:18**

merci bcp pur l'info....c'est exactement ce que je cherchais